



Inforquartier des Squares

Bulletin d'information du GAQ, Groupe d'Animation du Quartier Nord-Est

Numéro 10 ■ Juin 1998

Inforquartier est de retour



Chère voisine, cher voisin,

Le dernier bulletin d'information du Groupe d'Animation du Quartier Nord-Est a été distribué en janvier 1996. Il était donc grand temps de reprendre contact !

Bien sûr, notre comité de quartier continue son action en faveur de la qualité de vie et en faveur du respect des habitants. Face aux promoteurs qui veulent grignoter l'habitat pour "répondre à la pression eurocratique", face à la Région qui cherche à maximiser la circulation, face aux autorités communales qui s'intéressent surtout au Pentagone et à Laeken, nous exerçons une vigilance de tous les instants.

Notre comité est animé d'un esprit positif, il est ouvert à tous les citoyens qui souhaitent s'exprimer, s'informer ou participer, et pas seulement aux urbanistes distingués. Nous avons le souci de rendre notre réunion mensuelle (le dernier mardi du mois) la plus conviviale possible : on peut faire du bon travail avec le sourire ! Soyez donc les bienvenus !

Jean-François Houtart

500 bus par jour rue Franklin !

Le ras-le-bol des habitants

Certains habitants se souviennent d'une rue Franklin résidentielle et agréable à vivre. C'était il n'y a pas si longtemps. Il n'en est plus rien depuis que la STIB y fait passer les lignes 28, 63, 67 et... 21. L'installation de cette dernière ligne, en décembre 1997, est la goutte d'eau qui fait

déborder le vase : les habitants apprécient les transports en commun, mais pas tous dans la même artère !

Dans une rue locale, déjà soumise à une pression automobile importante, 500 bus de 5 heures du matin à minuit, c'est insupportable : bruit,

(suite à la page 2)

Berlaymont: des bons points, des mauvais points

Le chantier de désamiantage du Berlaymont - ce grand bâtiment en croix, mondialement connu, occupant le bloc formé par les rues de la Loi, Archimède, Stévin, et le boulevard Charlemagne - a suscité l'inquiétude des riverains. Les informations sur la quantité de fibres d'amiante dispersées étaient sporadiques et mal diffusées.

La Ville de Bruxelles a demandé à un expert suisse, la société Battelle, d'effectuer des mesures sur la qualité de l'air et la présence éventuelle de fibres d'amiante autour du chantier (décembre 1997). La situation existante est satisfaisante, voire même remarquable, vu la complexité et la taille du bâtiment, conclut ce bureau indépendant. Un bon point pour le maître de l'ouvrage, Berlaymont 2000.

Depuis le 5 janvier 1998, Berlaymont 2000 a ouvert une ligne d'information gratuite donnant les résultats de la qualité de l'air aux alentours du chantier (0800 / 98 102).

Nous nous en réjouissons, mais nous regrettons que cette initiative soit prise par le maître de l'ouvrage, qui est juge et partie, et non par

(suite à la page 2)



Connaissez-vous votre agent de quartier ?

Grâce à l'amabilité du commissaire Van Ryne, nous pouvons publier la liste des officiers et inspecteurs de quartier relevant du commissariat situé boulevard Clovis. N'hésitez pas à les contacter (tél. 517 96 50). Ils seront heureux de vous connaître et de vous rendre service.

Zone 1 (square Ambiorix et bas des squares) périmètre compris entre rue Philippe le Bon, square Gutenberg, chaussée de Louvain, rue de Pavie, rue Archimède, rue Stévin, rue Joseph II

Officier de quartier :

Mme Vandenbrande

Inspecteurs de quartier :

MM. Mels et De Cooman.

Zone 2 (du square Marguerite à la rue du Noyer et au Cinquantenaire) périmètre compris entre rue de Pavie, chaussée de Louvain, rue du Noyer, avenue de la Renaissance, avenue de Cortenbergh, rue Stévin, rue Archimède

Officier de quartier : M. Selders

Inspecteur de quartier :

M. D'Haeseleer.

Zone 3 (du Parc du Cinquantenaire au Parc Léopold) périmètre compris entre avenue de la Renaissance, avenue de l'Yser, avenue des Nerviens, rue Belliard, rue de Trèves, rue Joseph II, rue Stévin, avenue de Cortenbergh

Officier de quartier : M. Wouters

Inspecteur de quartier :

M. Vanderkeelen.

Des trous, des p'tits trous, toujours des p'tits trous... (air connu)

Qui d'entre nous n'a pas été excédé par l'ouverture à répétition des trottoirs ? Quelques semaines après le passage de Sibelgaz, on creuse une nouvelle tranchée pour la Compagnie des Eaux. L'émotion s'est à peine calmée que surgit une équipe de choc de Belgacom qui éventre la chaussée, rebouche vaille que vaille, avant de céder la place à la télé distribution... Facile de dépenser l'argent des autres !

Le plus ennuyeux reste que la fermeture des trottoirs et voiries est rarement parfaite (dalles endommagées ou disjointes, bandes blanches des passages pour piétons non repeintes, etc.). Vous pouvez signaler de telles défaillances à la Ville de Bruxelles : M. De Bruycker (513 85 87 ou 513 85 88).



Plan Communal de Développement

Le Plan Communal de Développement (P.C.D.) se veut être un projet de gestion de la Ville pour les prochaines années. Il définit les lignes directrices au niveau du logement, du commerce, de l'industrie, du patrimoine, des espaces verts, des espaces publics, des déplacements et de l'environnement. Et ce dans tous les quartiers de la ville, dont le nôtre où l'accent sera mis, paraît-il, sur la protection du logement et l'aménagement des espaces et parcs publics.

L'enquête publique a lieu du 25 mai au 25 juin 1998. *Tout est discutable*, nous a déclaré le bourgmestre de Donnea.

Chose curieuse : le plan des déplacements, qui fait partie du P.C.D., ne sera discuté que plus tard (après l'avis de la police).



Place Dailly: une réussite

Nombreux sont les habitants du quartier des Squares à fréquenter la place Dailly. Son réaménagement (en cours) en fera un endroit plus agréable aux piétons, agrémenté d'une fontaine, de bancs, d'arbres, de nouveaux réverbères, et... de moins de macadam !

La Région a retenu certaines de nos suggestions et nous tenons à saluer cette belle réalisation. Espérons qu'elle ouvre la voie à la construction de logements sur le site de l'ancienne caserne et exerce ainsi une influence positive sur les quartiers environnants.



Berlaymont (suite)

L'Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement (IBGE), organisme officiel et neutre dont une des missions est précisément le contrôle des permis d'environnement délivrés. Un bon point pour Berlaymont 2000 et un zéro pointé pour l'IBGE.

Autre excellente initiative du Professeur Henri Vander Eycken, qui préside aux destinées de Berlaymont 2000 et qui a compris l'importance de la communication pour rassurer la population : une exposition "Du désamiantage à la rénovation" très réussie, accessible le mercredi de 12 à 20 h et le samedi de 10 à 16 h (ou les autres jours pour les groupes, sur rendez-vous : 286 46 28). Entrée à l'angle du rond-point Schuman et de la rue Archimède. De belles brochures y sont distribuées. Encore un bon point pour Berlaymont 2000.

Enfin, il faut rappeler que ce chantier coûtera au moins trois fois le budget prévu et qu'il se prolongera jusqu'à fin 2001 ! Un très mauvais point pour la Régie des Bâtiments incapable de ficeler un cahier des charges fixant un coût et un délai à respecter, incapable de contrôler ce chantier-phare et de prendre les sanctions indispensables.

Rue Franklin (suite)

vibrations, pollution, danger, rétroviseurs arrachés...

La Ville de Bruxelles, la Région Bruxelles-Capitale, la Commission Européenne (qui finance partiellement la ligne 21), la STIB ont reçu de nombreuses plaintes, mais rien ne bouge et les riverains songent à des actions moins pacifiques. Faut-il bloquer la rue pour réveiller les autorités ?

Un espoir : comme on pouvait s'y attendre les fonctionnaires bougent l'Eurobus, surtout sur ce tronçon Schuman - Jamblinne qui a pour seule raison d'être de desservir un bâtiment de l'avenue de Cortenbergh. On attend donc l'évaluation annoncée par la STIB pour juillet prochain.



Histoire vécue rue Archimède : descente musclée de la brigade anti-terroriste

Le vendredi 15 mai 1998 vers midi, en pleine heure d'affluence, une vingtaine de gendarmes intervenaient en catastrophe au 28 rue Archimède, chez François-Xavier Julémont, administrateur du GAQ.

La circulation de la rue se voyait bloquée aux deux extrémités et le trottoir, interdit de passage.

Les gendarmes ont-ils enfoncé votre porte ?

Non, heureusement j'étais au rez-de-chaussée et j'ai entendu dans la rue des bruits de walky-talkies et mon nom. On a sonné, j'ai ouvert et un gendarme m'a ordonné de lever les bras contre le mur. Il m'a demandé si j'avais une arme. Non. Y avait-il quelqu'un dans le jardin ? Oui, un de mes fils ou les deux.

Comprenez-vous alors ce qui vous arrive ?

Non, je sais que mes enfants rentrent parfois avec un copain pour déjeuner, puis jouent au ballon dans le jardin quand il fait beau. Deux gendarmes s'avancent prestement vers le jardin, arme au poing, comme au cinéma. Mais ils reviennent bredouilles. Ils sont sûrement en haut, je les appelle et ils descendent. Où est le revolver ? Mon fils emmène les gendarmes dans le jardin où ils saisissent un pistolet en plastique.

Pourquoi les gendarmes sont-ils intervenus ?

Ceux-ci m'expliquent qu'ils ont reçu un appel du propriétaire du pub

irlandais voisin affirmant qu'il avait vu ou entendu un revolver le menaçant, lui et ses clients attablés dans le jardin (d'ailleurs interdit d'exploitation). Le tenancier leur a montré quelques petites billes en plastique jaune ramassées dans son jardin.

Cette aventure s'est-elle bien terminée ?

Oui, les gendarmes ont rapidement compris qu'il n'y avait rien de grave. Avec ce jouet, mon fils s'amuse de temps en temps à viser sur une cible devant un seau. Dans le jardin, il s'en sert pour éloigner les tourterelles. Ce jour-là, personne n'est monté avec le fameux pistolet ; le voisin n'a donc pas pu le voir, pas plus qu'il n'a pu entendre une détonation, ce jouet étant silencieux. Il a seulement pu recevoir quelques billes par-dessus le mur : avec des enfants de 13 et 14 ans, cela était particulièrement dangereux et on comprend qu'il ait alerté la maréchaussée ! Heureusement, les gendarmes furent très corrects. Si le ridicule tuait, la seule victime aurait été cet outrecuidant limonadier.

La morale de cette histoire : pour un pistolet à billes, la gendarmerie débarque dans la minute ; pour un jardin envahi par une clientèle bruyante malgré une interdiction d'exploitation, la police ne se dérange plus...

Réunions mensuelles



Les réunions mensuelles du GAQ se tiennent dans l'école au n°21 de la rue J. W. Wilson (entre la rue de Gravelines et la chaussée de Louvain) le *dernier* mardi du mois.

Notez donc dans votre agenda les :

- 25 août
- 29 septembre
- 27 octobre
- 24 novembre
- 15 décembre

à 20 h. 15

Il est possible de contacter le GAQ en participant aux réunions mensuelles qui se tiennent le dernier mardi de chaque mois, rue J. W. Wilson 21, à 20 h 15 ou en contactant le président de l'association Jean François Houtart ou Etienne Christiaens 733 09 10; Nina Bachkatov 736 47 31; Fabio Colasanti 736 26 16; Christian Dekeyser, 736 56 16; Alain Dewez 733 41 55; François-Xavier Julémont 231 13 81; Jean-François Louvet 735 56 10; Marie Jeanne Marion 230 94 28; Claude Mauën 734 42 36; Ferdinand Snoy 735 58 29; Marcello Solazzi 733 09 28; Anne Marie Van Gompén 772 70 14. Des fax peuvent être envoyés au 733 79 46 ou 733 09 10.

*Het comité staat open voor alle inwoners van de wijk ongeacht hun moedertaal of nationaliteit. **Nederlandstaligen zijn dus van harte welkom!** Het GAQ vraagt evenwel om uw begrip voor het feit dat de vergaderingen in het Frans worden gehouden en dit om praktische redenen (meerderheid van Franstaligen en sterke vertegenwoordiging van andere taalgroepen).*

The GAQ is open to all residents of the "Quartier Nord-Est" irrespective of their nationality. Indeed, nationals of various countries take part in our monthly meetings. If you are interested in what goes on in the area where you live, you are welcome to join us. If you are prepared to lend a hand, you are even more welcome. For obvious practical reasons the normal business of the "Comité de quartier" is conducted in French.

Compte bancaire du GAQ / Bankrekening van het GAQ : 001 - 1128651 - 35 rue Charles Quint / Keizer Karelstraat, 130 1000 Bruxelles / Brussel. **Cotisation / Bijdrage 1998 : 500 fr.** (mais des dons de 1000 francs ou plus seraient les bienvenus ! *maar gaven van 1000 fr. of meer zijn welkom!*)



Tunnel Schuman - Josaphat : le pire est évité

Dès septembre 1996, le quartier des Squares s'est mobilisé contre un funeste projet : il s'agissait de creuser sous nos caves deux tunnels ferroviaires - des gares Schuman à Josaphat - en passant sous Charlemagne, Ambiorix, Pavie, Confédérés, Brançonnes, Dailly et Chazal.

L'action du Comité Anti-Tunnel, qui a agi avec le soutien de notre comité de quartier, a permis l'envoi de près de 800 lettres aux autorités. La commission de concertation a enregistré tous nos griefs en janvier 1997 : le cahier des charges qui en résulte focalise désormais l'étude sur le tracé Schuman - Berlaymont - Cortenbergh - Plasky et ne considère plus le tracé Schuman - Ambiorix - Dailly que comme une simple alternative de comparaison.

Sensibles à l'opposition des habitants, le bourgmestre de Bruxelles et la Région Bruxelles-Capitale répètent qu'ils refuseront le tracé passant sous les squares. L'étude d'incidence se poursuit cahin-caha et ne devrait pas livrer ses résultats avant septembre 1998. Ensuite, il y aura enquête publique.

Dans les sous-sols du Berlaymout, un caisson ferroviaire en direction de l'avenue de Cortenbergh est prévu.



Un car wash rue Fulton ?

Une demande a été introduite il y a quelques semaines pour exploiter un car wash, rue Fulton. Imaginez la joie des voisins, d'autant qu'une bonne partie du lavage et du séchage devait se dérouler... sur la chaussée !

Heureusement, devant la réaction des habitants, l'avis de la commission de concertation a été unanimement défavorable : un car wash ne convient évidemment pas à la vocation résidentielle de notre quartier.



Coin Pavie - Gravelines : silence, on dort !

Un espace de jeu existe au coin des rues de Pavie et de Gravelines, et c'est très bien. Mais il y a un temps pour jouer et un temps pour dormir...

Depuis plus de deux ans, l'échevin Maingain promettait une plaque signifiant l'interdiction des jeux de 22 h à 8 h. Enfin, à la suite de la dernière réunion du GAQ avec le Bourgmestre, la fameuse plaque est apparue. Toutefois, l'heure de fin des jeux n'est pas toujours respectée tout comme l'heure de fermeture de la terrasse du café qui fait face à cet espace. Cet établissement a reçu une autorisation de terrasse jusqu'à 22 h (malgré les protestations des habitants), mais il n'est pas rare d'y trouver des consommateurs bruyants jusqu'à 5 ou 6 h du matin !

Le Bourgmestre a assuré que la police veillerait à faire respecter le calme nocturne. Wait and see...



Le saviez vous ?

Rue des Patriotes Bld. Charlemagne

Pendant la dernière guerre, la maison située au n° 34 de la rue des Patriotes a hébergé des dizaines d'enfants juifs. Ceux-ci furent sauvés grâce au courage de Jonas et Ruth Tiefenbrunner. Dans cette maison, une quarantaine d'enfants étaient logés, nourris, éduqués (l'école leur était interdite), protégés et aimés.

Le livre de Sylvain Brachfeld, "Ils n'ont pas eu ces gosses" (Institut de Recherche sur le Judaïsme belge), donne de nombreux témoignages. Par exemple, cette visite de la Gestapo :

Un jour, un officier allemand et des soldats sont venus à la rue des Patriotes et ont exigé de faire sortir tous les enfants. M. Tiefenbrunner s'est mis à discuter avec l'officier en disant que ce n'était pas possible. Tout à coup, l'Allemand lui demanda d'où il venait. Tiefenbrunner répondit qu'il était de Wiesbaden. L'officier continua à poser encore des questions et il apparut que tous les deux avaient suivi la même école. Sans plus insister, l'Allemand s'en alla.

Il y a cent ans, la *Belgica* entamait un long, très long hivernage dans l'Antarctique. Difficile d'imaginer le courage de cette poignée d'hommes, commandés par Adrien de Gerlache, piégés dans un petit baleinier tenaillé par la banquise et sans aucun moyen de communiquer avec le monde extérieur !

Notre quartier a abrité toute la jeunesse du héros de l'Expédition antarctique Belge. En effet, en 1872, venant de Hasselt, les parents d'Adrien de Gerlache (alors âgé de cinq ans) s'installèrent à Bruxelles, dans une grande maison située 94 boulevard Charlemagne, dans une toute nouvelle extension de la ville. Cette belle demeure a été rasée pour faire place à un immeuble de dix étages triste et anonyme.

Quelques maisons voisines subsistent dans un triste état (96 boulevard Charlemagne, 43 - 44 - 45 square Ambiorix) ; leur restauration a été promise, mais leur mise en vente périodique continue à nous inquiéter.

Avenue Michel Ange

Une cerise sur le gâteau ?

Les riverains de l'avenue Michel Ange ont beaucoup souffert des deux chantiers "monstrueux" qui se terminent aux coins de leur avenue et de l'avenue de Cortenbergh. Les promoteurs Bernheim Outremer et Herpain ont défiguré un des plus beaux sites de notre quartier, face au Parc du Cinquantenaire.

Rappelons qu'un recours en annulation du permis d'urbanisme accordé à Bernheim a été introduit devant le Conseil d'Etat en février 1995. Trois ans plus tard, nous attendons toujours le rapport de l'auditeur...

Seule consolation : une jolie placette ornée bientôt le haut de l'avenue Michel Ange avec 14 érables, des pavés et un grand banc en pierre bleue. Une cerise sur le gâteau ?



Avenue Livingstone : un "rééquilibrage", I suppose ...

Depuis des années, l'îlot bordé par les rues Stévin, Guillaume le Taciturne, Joseph II et l'avenue Livingstone se trouve en perdition.

Le déclin s'est encore accéléré avec le départ de l'ancien commissariat.

Un premier promoteur s'est évertué à laisser pourrir les maisons dans l'espoir d'apparaître comme un sauveur capable d'assainir ce chancre avec un beau projet de bureaux tout propres.

Actuellement, une société Walcom demande un permis d'urbanisme pour l'avenue Livingstone (n° 5 à 27) et les angles avec les rues Stévin (n° 51) et Joseph II (n°108-110). Le projet consiste à construire du logement et du bureau en conservant les façades de l'avenue Livingstone (deux étages) - jusque-là tout va bien -, mais avec des immeubles de 6 à 8 étages !

L'argument invoqué par le candidat-bâtitseur prête à sourire :

le "rééquilibrage" avec l'immeuble de bureaux des Assurances Populaires existant (hélas !) de l'autre côté de l'avenue.

En suivant ce raisonnement, il ne reste plus qu'à ériger des tours sur tous les îlots avoisinant le Charlemagne. Bonjour la contagion!

Une seule attitude : respecter le règlement zôné de la bâtisse. Mais dans notre bonne ville de Bruxelles, une surprise est toujours possible ...



Vivre à Bruxelles

C'est le nouveau titre du magazine des Bruxellois édité par Inter-Environnement Bruxelles. Excellent mensuel bien illustré qui comblera tous ceux qui s'intéressent à leur quartier. En vente chez votre libraire au prix de lancement de 90 FB.

Epinglé dans le numéro de mai : un triste écho sur deux belles maisons de notre quartier, les n° 53 et 55 de la rue Philippe le Bon, oeuvres Art Nouveau signées par l'architecte Van Waesberghe. En effet, elles menacent ruine, abandonnées par leur propriétaire défaillant : le CPAS de Bruxelles. Lamentable et irresponsable !

L'abbé aime les jets d'eaux

Lors de notre réunion d'avril dernier, l'abbé Charles De Clercq, responsable depuis un an de la pastorale francophone de la paroisse du Sacré-Coeur (rue Le Corrège), nous a confié ses projets et sa perception de son nouveau quartier.

Pour améliorer celui-ci, il considère comme important de refaire fonctionner les jets d'eau dans les squares. *Ce serait un symbole de vitalité et de renouveau*, affirme-t-il.

En effet, l'enfilade des squares (Gueux, Marguerite, Ambiorix, Palmerston, Marie-Louise, Gutenberg) constitue l'épine dorsale de notre quartier.

Cet ensemble magnifique doit rester notre fierté et le symbole d'une qualité de vie à préserver. Il est donc prioritaire de le restaurer et... de l'entretenir.

Les jets d'eau, les escaliers, les plantations, la sécurité, la propreté, autant de sujets qui méritent l'attention de la Ville de Bruxelles.

Services au troisième âge

Sur les 15.000 habitants recensés officiellement dans notre quartier en 1991, près de 3.000 étaient âgés de plus de soixante ans.

Or, le centre de contact du boulevard Clovis a été fermé, ce qui étonne quand on sait que Bruxelles-ville compte sept centres de contact : trois dans le Pentagone, et quatre à Laeken, Haren et Neder-Over-Hembeek. Les communes environnantes, notamment Schaerbeek, offrent toutes des lieux de rencontre ouverts aux personnes âgées, qui peuvent aussi y obtenir certains services. Pourquoi pas notre quartier ?

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous manifester. C'est le seul moyen de retrouver un tel équipement près de chez vous.

Une administration communale plus proche ?

Le centre administratif du boulevard Anspach se trouve à plus de 3 km du quartier des Squares. N'est-il pas possible d'organiser le retour d'une présence de l'administration communale dans notre quartier ?

Le bourgmestre a promis d'examiner, au terme des travaux prévus au commissariat du boulevard Clovis, dans quelle mesure certains services ("population",...) pourraient être rendus au départ de ce commissariat.

Les Sentiers de l'Europe Une bonne idée qui a très mal tourné !

Un concours international d'urbanisme pour aménager les espaces publics du "quartier européen" en lui donnant un caractère plus humain et en créant des chemins piétonniers entre les bâtiments européens, tout le monde s'en réjouissait ! Malheureusement, le projet primé en avril dernier est tout à fait inacceptable.

Ce projet surréaliste (en hommage à Magritte ?) déverserait des montagnes de béton sur ce territoire sinistré :

- prolongement de la dalle en béton sur le chemin de fer de la gare du Luxembourg jusqu'à la rue de la Loi pour créer un "chemin piétonnier";
- pour rendre plus agréable ce couloir de 400 mètres, démolition des maisons de rues de Toulouse et de Pascale pour les remplacer par des immeubles ayant commerces et cafés au rez de chaussée (et bureaux aux étages ?);
- nouveau tunnel routier entre le rond-point Schuman et la rue de la Loi ;
- densification démentielle du quartier : des centaines de milliers de mètres carrés de bureaux occuperaient tous les espaces encore disponibles (parc anonyme, pelouse entre le Résidence Palace et la rue de la Loi, chaussée d'Etterbeek, rue Wiertz, rue de Toulouse,

rue de Pascale, ...);

- les piétons les plus valides et capables de résister au vent, à la pluie et aux agressions, seraient invités à utiliser des passerelles à construire au-dessus de la chaussée d'Etterbeek.

Les conditions dans lesquelles s'est déroulé ce concours financé par le ministre Hasquin et le commissaire européen Liikanen scandalisent : exigences ridicules dans le règlement (maintien de rue de la Loi à 5 bandes de circulation), peu d'information sur le jury, pas de débat public, refus de la Région Bruxelles-Capitale de communiquer les coordonnées des candidats, négation des études antérieures, des plans réglementaires et de la situation existante. M. Hasquin confond brutalité et efficacité. Son principal souci : *ne pas entraver la circulation automobile !*

L'architecte Pierre Lallemand, "lauréat" de ce pseudo-concours, a estimé qu'il n'était pas utile de rencontrer les représentants des habitants ...

En aucun cas, ce projet inhumain ne peut servir de référence aux aménagements futurs de notre quartier. Heureusement, M. Liikanen a pris ses distances et se déclare en faveur d'aménagements légers qui respectent les habitants et l'urbanisme actuel.

La propreté dans notre quartier ?

Que chacun commence par balayer devant sa porte ...



Allons mes bichous, dépêchez-vous, Maman doit faire son nettoyage !...

Fête du quartier : une date à retenir

Le dimanche 27 septembre 1998,

au square Marguerite, aura lieu notre traditionnelle brocante (de 9 à 14 h). Elle sera ouverte aux habitants à des conditions très modiques. Remuez déjà vos fonds de grenier, vos vieux jouets, préparez vos caisses...

Ce sera l'occasion de se rencontrer pour parler de notre quartier.

Renseignements :

Christian Dekeyser, 130 rue Charles Quint.